

Code: FEXCSC / V1_05.08.2024

La loi du 14 mars 2016 sur la protection de l'enfance a profondément modifié la manière d'aborder la situation des enfants confiés. C'est désormais en confrontant le recueil des besoins de l'enfant avec l'analyse de son mode de vie, ses ressources et son statut que les travailleurs sociaux vont devoir se questionner sur l'articulation de son projet personnalisé, projet pour l'enfant.

1. INFORMATIONS PRATIQUES

Dates: 2 et 3 juin 2025 Format/Lieu: Distanciel

Type d'action : action de formation

Thème : Le cadre institutionnel pour l'enfant confié en protection de l'enfance

Spécialité de formation : 331 Santé

Niveau formation : D – Autre formation professionnelle

Votre contact : EFA Formation

Tarifs: INTER: 280,00 € HT/J/Participant INTRA: 2150,00€ HT/J I SUR-MESURE: contactez-nous

Durée de la formation : 14 heures

Nombre de jours : 2

Horaires: de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00



L'attention continue et l'évaluation annuelle de l'adéquation du statut de l'enfant avec ses besoins et les ressources de l'environnement sont devenues obligatoires et demandent de la part de tous les travailleurs sociaux une vraie expertise pour répondre à cette obligation, tant par une analyse de la situation de l'enfant et de sa famille que par une connaissance fine des différents statuts pour l'enfant. En effet, ce n'est qu'à partir du rapport détaillé de la situation de l'enfant que pourra être saisie la CESSEC, instituée par la loi de mars 2016.

Une connaissance approfondie des modalités du retrait d'autorité parentale, du délaissement parental ou de la remise volontaire de l'enfant est désormais incontournable pour être à la hauteur des attentes.

Une partie de la formation s'attachera à analyser les situations rencontrées, le mode de fonctionnement de la CESSEC, le suivi de ses avis et les conséquences pour l'enfant et son devenir.







Inscription: modalités et délai d'accès

& Public visé

- ⇒ Compléter, signer et nous retourner votre bulletin d'inscription (disponible sur notre <u>site</u> <u>Internet</u>) par mail à l'adresse <u>formation@adoptionefa.org</u>.
- ⇒ Inscription sous un délai de 15 jours au plus tard avant le début de la formation et dans la limite des places disponibles, pour vous permettre une période de réflexion suffisante avant tout engagement et faciliter l'annulation si nécessaire (dispositions

réglementaires et législatives)

- Professionnels de l'Aide sociale à l'enfance (ASE)
- Membres d'une CESSEC
- Travailleurs sociaux effectuant les enquêtes des situations préoccupantes
- Travailleurs sociaux en charge du suivi des enfants placés
- Cadres travaillant en collaboration avec les travailleurs sociaux

Pré-requis

Modalités d'évaluation

• Être concerné et impliqué dans un cadre professionnel dans les questions liées à l'adoption et à la protection de l'enfance

Évaluation de l'atteinte des objectifs :

- ✓ Quizz d'entrée
- ✓ Quizz en fin de formation

Évaluation de la satisfaction :

✓ Questionnaire en fin de formation pour mesurer la satisfaction globale des participants et la pertinence du contenu de la formation par rapport à leurs besoins.

2. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier les dispositions de la loi du 14 mars 2016 et celles des lois de février 2022 relatives à la protection de l'enfance
- Repérer les implications et les conséquences concrètes de ces lois dans le travail des professionnels
- Mesurer l'impact de ce nouveau dispositif sur le parcours de l'enfant

3. COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les différents statuts de l'enfant accueilli
- Mettre en œuvre le dispositif sur le parcours de l'enfant dans le cadre du travail sur l'évaluation du statut de l'enfant, le travail de la commission, les formalités à accomplir, le suivi de l'évolution de la situation

4. MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation s'appuiera principalement sur une pédagogique active en utilisant les situations professionnelles vécues par les participants pour illustrer le contenu de la formation.

- Apports théoriques suivis d'échanges avec les participants
- Analyses de cas
- Mises en situation
- Remise de supports : des fiches techniques, des fiches pratiques
- Réponse aux questions des participants

5. MOYENS TECHNIQUES

Une assistance technique est prévue en amont et pendant la formation sur demande du participant.

6. INTERVENANTS-FORMATEURS

Professionnels, nos intervenants-formateurs EFA sont issus du secteur de l'adoption et de la protection de l'enfance pour leur expertise, leur sens de la pédagogie et leur approche humaine. Vous rencontrerez donc tout au long de votre parcours des profils experts en intervention socio-éducative, juridique et psychologique et dans le domaine sanitaire et médico-social.

7. CONTACT

EFA Formation

221 rue La Fayette, 75 010 PARIS Tél.: 01 40 05 57 70 / 07 66 35 63 71 Mail: formation@adoptionefa.org

8. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous accueillons tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez nous contacter aux coordonnées indiquées cidessus.





9. CONTENU

- Rappels sur les fondamentaux de l'enfant confié
- La question du statut de l'enfant : incidences pour l'enfant, sa famille, les professionnels
- Le fonctionnement et l'organisation de la CESSEC (composition ; règlement intérieur ; préparation de la présentation des situations ; invitations ; place des familles et de l'enfant ; comptes rendus)
- L'examen annuel et l'évaluation de la situation de l'enfant
- Proposition et appropriation d'une grille d'observation à destination des travailleurs sociaux
- Caractériser les questions liées à l'autorité parentale, l'exercice sur la personne, la représentation, la gestion des biens

DÉTAIL DU CONTENU

- Évaluer le délaissement parental
- Caractériser le « manque de direction » (retrait d'autorité parentale)
- Caractériser l'évolution des besoins de l'enfant
- Caractériser l'effectivité de l'aide appropriée aux parents
- Les différents statuts possibles (avec utilisation d'une fiche technique pour chaque statut) : les délégations d'autorité parentale, la tutelle, le délaissement parental, le statut de proche ou tiers digne de confiance, le tiers à titre bénévole, le statut de pupille de l'État
- Faire évoluer le statut de l'enfant : à partir du référentiel proposé, comment faire pratiquement, quels sont les appuis possibles, avec quels documents?
- Accompagner l'enfant, son établissement/sa famille d'accueil lors de son changement de statut

ALLER PLUS LOIN AVEC EFA FORMATION





